

IDENTIFICATION DU FICHIER	N° : FGDOF_39
Nom du fichier : Demandes de recherche visant les dépôts directs	
Description : À la demande des ministères et organismes, procéder au traitement des demandes de recherche visant des dépôts directs dont l'émission avait été demandée par ces MO. Une demande de recherche est nécessaire pour s'assurer que le dépôt direct a été déposé dans un compte bancaire appartenant au bénéficiaire visé par le paiement	
FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES	
Finalité(s) du fichier : <ul style="list-style-type: none"> • En vue de l'application de la Loi qui relève du MO qui initie la demande; • En vue de l'application du règlement qui relève du MO qui initie la demande; • En vue de l'application du programme qui relève du MO qui initie la demande; • En vue de l'application d'une exigence contractuelle qui relève du MO qui initie la demande; • Autre fin : traitement des demandessoumises par les MO, afin qu'ils puissent réaliser leur mission, respecter leurs engagements qui découlent de loi, règlement, programme ou autre exigence contractuelle propre à ces MO 	
Personnes ou entreprises principalement concernées par les renseignements : <ul style="list-style-type: none"> • Une autre catégorie de personnes. 	
Provenance(s) et modalité(s) de collecte des renseignements : <ul style="list-style-type: none"> • Par un autre ministère ou organisme public 	
LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS : <ul style="list-style-type: none"> • Renseignements nominatifs • Numéros d'identification • Données financières 	
GESTION DU FICHIER	
Supports physiques utilisés : <ul style="list-style-type: none"> • Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.) 	
Durée générale de conservation des renseignements : En référence à la règle OB-05 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les coordonnées bancaire sont détruites après 7 ans en période active (dès que le développement informatique permettant de procéder à la destruction sera opérationnel). Toute autre information peut être conservée active tant qu'elle est nécessaire au bon fonctionnement des systèmes informatiques utilisés.	
Personnel ayant accès au fichier : <ul style="list-style-type: none"> • Service des opérations de paiements et du pilotage bancaire (chef de service, professionnel et technicien). 	
Une personne ou un organisme extérieur a accès au fichier à des fins de traitement : Non	
Les renseignements versés au fichier sont transférés à une autre personne ou un autre organisme : Oui	